

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2023)**

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 7 novembre 2022, à 19 h, en la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2023).

FAIT à Montréal, le 25 octobre 2022

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert